

# La cantine à

1€



SAINT-ANDRÉ  
DE SANGONIS



1€

avec toujours...

- Des menus variés,
- Des menus équilibrés et de saison
- Des circuits courts et une offre bio



# Nouvelles grilles tarifaires ALP / ALSH et Cantine à 1 €

Chers Parents,

Dans un souci d'équité et afin de rendre la cantine scolaire plus accessible pour les familles aux revenus modestes, la grille tarifaire des activités de loisirs périscolaires et extrascolaires va être refondue à partir du 1er janvier 2023.

Avec le soutien de l'Etat, la commune de Saint-André de Sangonis va mettre en place le dispositif cantine à 1€ qui concernera toutes les familles ayant un Quotient Familial de moins de 1000 €, soit plus de la moitié des enfants fréquentant la restauration scolaire actuellement. La cantine à 1 € ne peut pas s'appliquer pour les repas en contre de loisirs (mercredis et vacances)

Malgré la hausse du prix de l'énergie et des matières premières répercutées entre autres par les prestataires cantine, la Municipalité a choisi de protéger au mieux les familles les plus modestes et de ne pas les impacter financièrement dans cette période de sobriété. Ce dispositif social est accompagné d'une révision globale de l'ensemble des tarifs appliqués sur les temps périscolaires et extrascolaires, une première depuis 8 ans.

Les tarifs seront donc désormais calculés en fonction du Quotient Familial qui permet d'englober les revenus, les prestations sociales et le nombre d'enfants à charge notamment, pour une prise en compte plus juste des différentes situations familiales.

Le Quotient Familial pris en compte pour la facturation sera celui valable au 1er janvier de l'année en cours et sera mis à jour chaque 1er janvier (sauf naissance ou séparation, à condition d'en informer le Service). Le Quotient Familial étant mis à jour par la CAF début février, la facturation du mois de janvier en sera quelque peu retardée. Les parents affiliés à la CAF n'auront aucune démarche à effectuer, la mise à jour sera automatique. Pour les parents affiliés à la MSA, il vous sera demandé chaque début d'année un avis d'imposition afin de calculer votre Quotient Familial. En l'absence d'avis d'imposition, le tarif maximum sera appliqué.

Didier Carayon  
Adjoint au Maire délégué aux affaires  
scolaires, jeunesse et associations

Veillez trouver ci-dessous les nouvelles grilles tarifaires:

### NOUVEAUX TARIFS ALP

Tranches par QF	ALP matin (7h30-8h45)	Restauration scolaire	ALP midi (11h50-13h50)	ALP soir 1 (16h45-18h)	ALP soir 2 (18h-18h30)
< 700 €	0,50 €	1,00 €	1,00 €	0,50 €	0,25 €
de 701 € à 1000€	0,55 €	1,00 €	1,10 €	0,55 €	0,30 €
de 1001 € à 1300 €	0,60 €	2,00 €	1,20 €	0,60 €	0,35 €
de 1301 à 1600 €	0,65 €	3,00 €	1,30 €	0,65 €	0,40 €
> 1601 €	0,70 €	3,00 €	1,40 €	0,70 €	0,45 €

### NOUVEAUX TARIFS ALSH

Tranches par QF	ALSH 1/2 journée	Restauration extrascolaire	ALSH journée
< 700 €	4,38 €	3,00 €	8,75 €
de 701 € à 1000€	De 4,38 à 6,24 €		De 8,76 € à 12,49 €
de 1001 € à 1300 €	De 6,25 à 8,11 €		De 12,50 € à 16,24 €
de 1301 à 1600 €	8,12 €		16,25 €
> 1601 €	8,12 €		16,25 €

### AUTRES TARIFS

Tranches par QF	Stage ALSH (1/2 journée)	Majoration cantine ALSH et ALP*	Majoration accueil périscolaire matin et soir*	Majoration journée ALSH enfant hors commune	Carte Pass Jeunes	Supplément sortie (liée aux frais de transport, prestataire s...)
< 700 €	3,50 €	10,50 €	0,50 €	+ 20 %	5,00 €	2,00 €
de 701 € à 1000€	3,50 €					
de 1001 € à 1300 €	4,00 €				10,00 €	
de 1301 à 1600 €	4,50 €				10,00 €	
> 1601 €	5,00 €				15,00 €	

\*enfant non inscrit dans les délais

Nous rappelons qu'aucune réservation ne sera prise par téléphone et l'inscription ne sera validée qu'à réception du dossier complet.

Les réservations doivent se faire dans un délai de 2 jours ouvrés à l'avance au plus tard.

Vous pouvez faire vos inscriptions :

- En ligne depuis le portail famille accessible depuis le site de la mairie : [www.saintandredesangonis.fr](http://www.saintandredesangonis.fr) > RUBRIQUE JEUNESSE
- En se rendant les lundis, mercredis et vendredis
  - Au service jeunesse en Mairie de 9h à 12h - 04.67.57.04.65
  - Aux Bains Douches (Avenue de Montpellier) de 7h à 9h.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le pôle jeunesse au :

04.67.57.04.67 ou [polejeunesse@sangonis.fr](mailto:polejeunesse@sangonis.fr)



Saint-André-de-Sangonis



SAINT-ANDRÉ  
DE SANGONIS